

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2015



*Conseil des
industriels laitiers
du Québec inc.*

Table des matières

| | |
|-----------|---|
| 2 | Conseil d'administration du CILQ |
| 3 | Message de la présidente |
| 4 | Mission du CILQ |
| 5 | Permanence |
| 6 | Entreprises membres du CILQ |
| 7 | Portrait des entreprises membres |
| 9 | Membres associés du CILQ |
| 11 | Événements de 2015 |
| 13 | Activités et réalisations de 2015 |
| 14 | Développement de l'influence du Conseil |
| 16 | Exercice de négociation pour la modernisation du système laitier canadien |
| 17 | Suivi de l'entente Canada – Union Européenne (AECG) |
| 18 | Négociation de la Convention de mise en marché du lait (CMML) |
| 19 | Approvisionnement du lait |
| 20 | Qualité du lait |
| 21 | Bien-être animal |
| 22 | Réglementation |
| 25 | Gouvernance du CILQ |
| 26 | Participation du CILQ aux comités d'industrie |
| 28 | Participation du CILQ aux organismes du milieu |
| 29 | Novalait |
| 31 | FDTA |
| 32 | Éco Entreprises Québec |
| 33 | Centre d'expertise fromagère du Québec |
| 34 | Concours Sélection Caseus |
| 35 | Programme Don de lait |
| 36 | Les grandes questions de 2016 |
| 37 | Négociation pour la modernisation du système laitier canadien |
| 38 | Commerce international : AECG, PTP et Entente de Nairobi |
| 40 | Déréglementation des formats de contenants de produits laitiers |
| 40 | Réglementation sur le prix du lait à la consommation |
| 41 | Comités du CILQ |
| 42 | Le CILQ remercie |

Le conseil d'administration du CILQ



Carole Thibault
Présidente
Danone



Alain Chalifoux
1^{er} Vice-Président
Laiterie Chalifoux



Anita Jarjour
Secrétaire-trésorière
Parmalat Canada



Jean Provencher
2^e Vice-président
Laiterie de Coaticook



Éric Gagnon
2^e Vice-président
Saputo
Produits laitiers Canada

Administrateurs



Roger Bergeron
Fromagerie Bergeron



Jean-Marc Bertrand
Kraft Canada



Gilles Blackburn
Fromagerie Blackburn



Luc Boivin
Fromagerie Boivin



Sandra Daigle
Yoplait Liberté



Martin Jr Guilbault
Fromagerie
du Champ à la meule



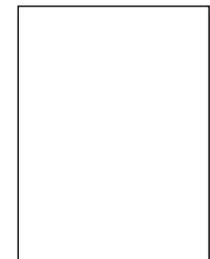
Luc Giguère
Parmalat Canada



Dominique Mathieu
Smucker's Food



Julie Paquin
Saputo
Produits Laitiers Canada



Vacant



Carole Thibault
Présidente du conseil
d'administration

Conseil des industriels laitiers
du Québec
Rapport d'activités 2015

Message de la présidente

Cette année encore, le Conseil a su faire progresser les mandats qui lui ont été confiés à la satisfaction de son conseil d'administration. J'espère que notre assemblée annuelle vous permettra de prendre la mesure des actions posées au cours de 2015 et que vous en serez tout autant satisfaits que les administrateurs.

La dernière année a, dans l'ensemble, été dédiée à la négociation de notre futur espace d'affaires : Le Partenariat Trans Pacifique (PTP), conclu en octobre dernier, a ouvert encore un peu plus notre marché canadien aux importations de produits laitiers. Les négociations sur la modernisation du système laitier sont toujours en cours mais devraient, selon toute vraisemblance, se conclure sous peu, du moins, nous l'espérons. Je vous rappelle que ces négociations visent à créer un environnement qui résoudrait l'enjeu des surplus structurels et de l'accroissement des importations d'ingrédients laitiers, tout en offrant des conditions plus compétitives pour les entreprises et plus propices aux investissements dans le secteur de la transformation laitière.

L'année 2016 devrait vraisemblablement être une année d'adaptation et de mise en œuvre du nouvel environnement d'affaires des entreprises laitières canadiennes. Maintenant que les négociations sur le PTP sont conclues, on peut penser que le gouvernement annoncera les mesures de soutien et d'adaptation qui seront mises en œuvre pour faire face aux conséquences de l'AECG et du PTP, tout au long de leur période d'implantation respective. Cette année devrait également voir la mise en œuvre des mesures de modernisation du système laitier canadien.

En prenant un certain recul, il m'apparaît que nous sommes peut-être à l'orée d'une période plus stable pour notre secteur, où les bases de notre environnement d'affaires des prochaines années seront davantage connues.

Dans ce contexte, il serait peut-être avisé de profiter de cette période pour réfléchir à la façon dont le secteur laitier québécois pourrait prendre avantage du nouvel environnement qui se dessine et sur la pertinence de se doter d'une stratégie québécoise de développement à long terme. Vos administrateurs se sont

penchés sur cette question en 2015, mais ils ont jugé l'environnement trop instable pour faire des plans de long terme. Toutefois, la situation semble maintenant se préciser.

Cette réflexion fait partie de nos priorités d'action de 2016 et nous comptons la partager avec nos partenaires pour obtenir leur point de vue et leur intérêt dans un tel exercice. Notre objectif est de réfléchir sur « *Comment convenir et développer avec nos partenaires québécois une stratégie d'industrie qui assurerait, pour les prochaines 10 années, une croissance des ventes de l'industrie laitière québécoise et des investissements supérieurs à la moyenne canadienne, tout en assurant un environnement profitable, aussi bien pour les producteurs que pour les transformateurs de l'industrie québécoise de demain.* » À l'échelle canadienne, le Québec est un leader et un innovateur dans le secteur laitier. Comment maintenir cette position à long terme?

Avant de terminer, je m'en voudrais de ne pas signaler un événement important et rarissime pour notre organisation, soit le déménagement de son siège social à Saint-Lambert sur la Rive-Sud de Montréal. Un cocktail dinatoire a d'ailleurs eu lieu le 14 décembre dernier. Je tiens à remercier ceux et celles qui sont venus pendre la crémaillère avec nous. Vous avez contribué à faire de cet événement un succès et un moment de rencontre des plus agréables. Je voudrais également souligner le travail exemplaire que mesdames Villeneuve et Lesage ont accompli dans la planification de ce déménagement et l'organisation des locaux.

Finalement, à titre de première présidente du Conseil, je tiens à remercier les membres du Conseil d'administration pour leur support et leur ouverture d'esprit dans la réflexion sur les enjeux qui ont touché l'industrie en 2015 et, surtout, dans l'établissement des consensus nécessaires pour défendre les intérêts des membres. Je tiens également à remercier les permanents pour leur dévouement et leur professionnalisme. C'est un plaisir de travailler avec cette équipe d'administrateurs et de permanents.

Bonne assemblée annuelle.

La mission du CILQ

Le Conseil des industriels laitiers du Québec doit contribuer au développement économique, social et professionnel de l'ensemble de ses membres, dans le respect de l'équité et d'un développement dynamique et structuré de l'industrie québécoise

LES PRINCIPAUX MANDATS DU CILQ

- Contribuer au développement des affaires et des marchés et assurer la compétitivité de l'industrie laitière.
- Contribuer à l'augmentation de la productivité et de la rentabilité des entreprises membres et de l'industrie.
- Contribuer au développement professionnel des personnes impliquées.
- Gérer efficacement, de façon responsable, le CILQ.

LES CHAMPS D'ACTION

- Les approvisionnements de lait
- Le cadre réglementaire (sanitaire, commercial et environnemental)
- La promotion de l'industrie et de ses produits
- Le savoir scientifique et technologique
- Le réseautage, les relations d'affaires, la connaissance de l'industrie

LES PRODUITS

- Des conventions d'approvisionnement satisfaisantes et un approvisionnement satisfaisant de nos membres et l'industrie;
- Des règlements et règles compatibles avec le développement des membres et de l'industrie québécoise;
- Un savoir scientifique et technique d'avant-garde dans le milieu et répondant aux besoins des membres;
- Des activités de promotion qui accroissent la vente de nos produits et la notoriété de notre industrie;
- Des activités de réseautage et de relations d'affaires qui dynamisent le milieu;
- Une information aux membres pertinente et rapide;
- Des avis conseils et du dépannage;
- Une association appréciée de ses membres et saine au point de vue financier.

LES ACTIONS

NÉGOCIER **INSTRUIRE**
REPRÉSENTER
INFORMER **ADMINISTRER**
FINANCER

La permanence du CILQ



Charles Langlois
Président-directeur général

Dossiers : Négociation de la CMML
Dossiers nationaux
Porte-parole du CILQ
ÉEQ
Novalait
FDTA



Sylvie Larin
Adjointe administrative

Dossiers : Comptabilité
Répertoire
Inscriptions



Yolaine Villeneuve
Directrice – Affaires publiques et
corporatives

Dossiers : Communications
Organisation des événements
(congrès, golf, etc.)
Centre d'expertise fromagère
du Québec (CEFQ)
Concours Sélection Caseus



Geneviève Lesage
Adjointe aux événements

Dossiers : Site Web
Organisation des événements



Youenn Soumahoro
Économiste

Dossiers : Recherche économique
Approvisionnement
Qualité
Suivi de la Convention

Membres du CILQ – Exercice 2015

Aliments Lebel (Les)
Beurrerie du Patrimoine
Corporation des moines bénédictins
Danone
Ferme Ducrêt
Ferme Maskita
Ferme Vallée Verte 1912
Fromage au village (Le)
Fromagerie Au gré des champs
Fromagerie au pays des bleuets
Fromagerie Bergeron
Fromagerie Blackburn
Fromagerie Boivin
Fromagerie Champêtre
Fromagerie de la Bourgade
Fromagerie des Basques
Fromagerie des Cantons
Fromagerie des Grondines
Fromagerie du Champ à la Meule
Fromagerie du Charme
Fromagerie du Domaine Féodal
Fromagerie du Littoral
Fromagerie du Matin
Fromagerie du Pied-de-Vent
Fromagerie du Presbytère
Fromagerie du Terroir de Bellechasse
Fromagerie et crèmerie International
St-Jacques
Fromagerie E. L'Étoile
Fromagerie F. X. Pichet
Fromagerie Ferme des Chutes
Fromagerie Fritz Kaiser
Fromagerie Gilbert

Fromagerie La Pépète d'Or
Fromagerie La Station
Fromagerie La Suisse normande
Fromagerie La tête sur le bio
Fromagerie L'Ancêtre
Fromagerie L'Autre Versant
Fromagerie L'Atelier
Fromagerie Le Détour (2003)
Fromagerie Le Métayer
Fromagerie Lehmann
Fromagerie Lemaire
Fromagerie Les Folies Bergères
Fromagerie Les Rivières
Fromagerie Marie Kadé
Fromagerie Médard
Fromagerie Mirabel
Fromagerie Montebello
Fromagerie Mont-Tremblant
Fromagerie Nouvelle France
Fromagerie Perron
Fromagerie Polyethnique
Fromagerie Port-Joli
Fromagerie Proulx (1985)
Fromagerie P'tit Plaisir
Fromagerie P'tit Train du Nord
Fromagerie Qualité Summum
Fromagerie Rang 9
Fromagerie St-Fidèle
Fromagerie St-Laurent
Fromageries Victoria
Fromageries Bel Canada
Fromage Warwick
Fromages Chaput

Fromages de l'Île d'Orléans
Fromages La Chaudière
Fromages Latino
Fromagiers de la Table ronde
Kerry Québec
Kraft Canada
Laiterie Chagnon
Laiterie Chalifoux
Laiterie Charlevoix
Laiterie de Coaticook
Laiterie de La Baie
Laiterie de l'Outaouais
Laiterie des 3-Vallées
Laiterie Royale
Maison d'affinage Maurice Dufour (La)
Moutonnière (La)
Normandinoise (La)
Parmalat Canada
Saputo Produits laitiers Canada
Smucker Food Canada
Studio Fromager
Trappe à fromage de l'Outaouais (La)
Vache à Maillotte (La)
Yoplait Liberté Canada

- *Nouvelle entreprise en italique*
- *Entreprises fermées en cours d'année*

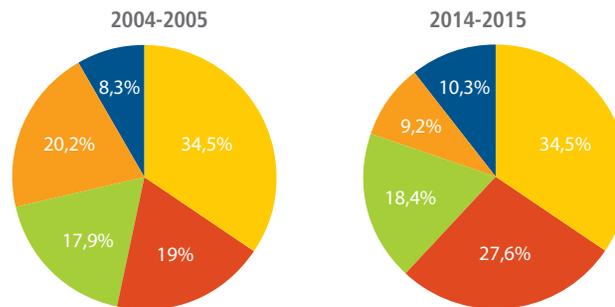
Portrait des entreprises membres du CILQ

Le nombre d'entreprises laitières en opération au Québec, dans le secteur du lait de vache est stable depuis quelques années. En fait, on ne compte qu'une nouvelle entreprise en 2015 : Ferme Vallée Verte 1912 alors que deux entreprises ont cessé leurs opérations en cours d'année : Beurrerie du Patrimoine et Fromages Chaput. Le CILQ compte donc 89 entreprises membres (94 usines) qui ont transformé 48,4 % du lait de vache transformé au Québec, au cours de l'année laitière 2014-2015.

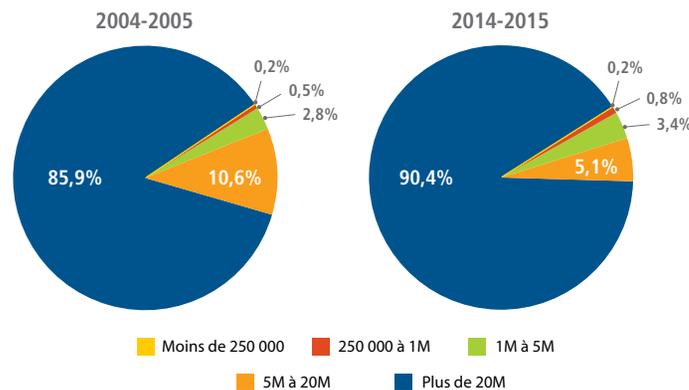
Les entreprises membres du CILQ occupent tous les créneaux de la transformation laitière, tel que le démontrent les graphiques suivants.

De plus, le Conseil regroupe des entreprises de tailles très variées, multinationales, entreprises régionales, fromageries artisanales ou producteurs-transformateurs. Le profil de la transformation laitière ayant évolué au cours des ans, il nous a paru intéressant d'illustrer ces changements en comparant les données de 2005 et 2015, sur la taille des entreprises et les produits transformés.

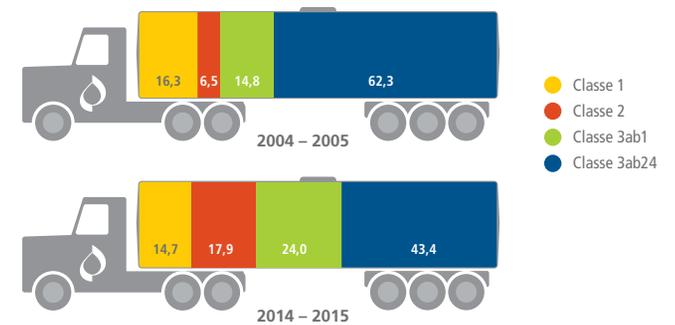
Répartition des entreprises par catégorie de volume



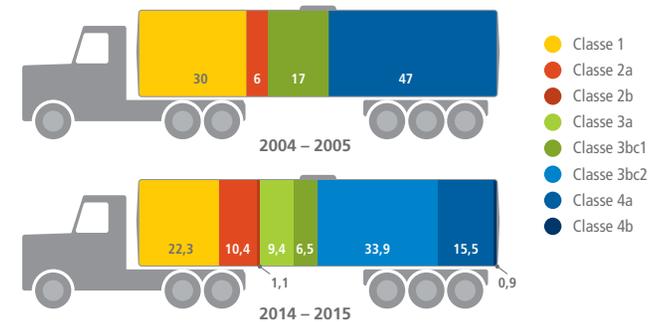
Volume total transformé par catégorie de volume



Utilisation du lait par classe – Usines du CILQ (%)

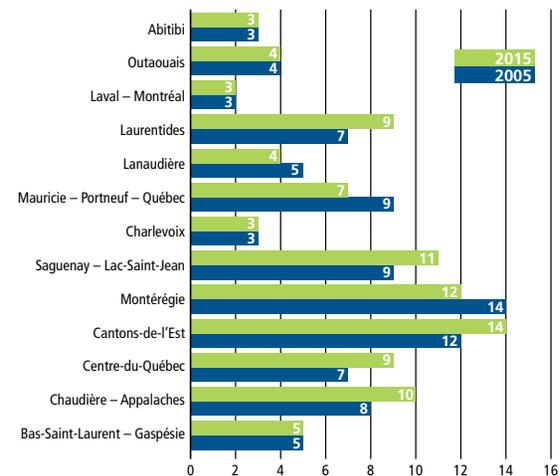


Utilisation du lait par classe – Usines du Québec (%)

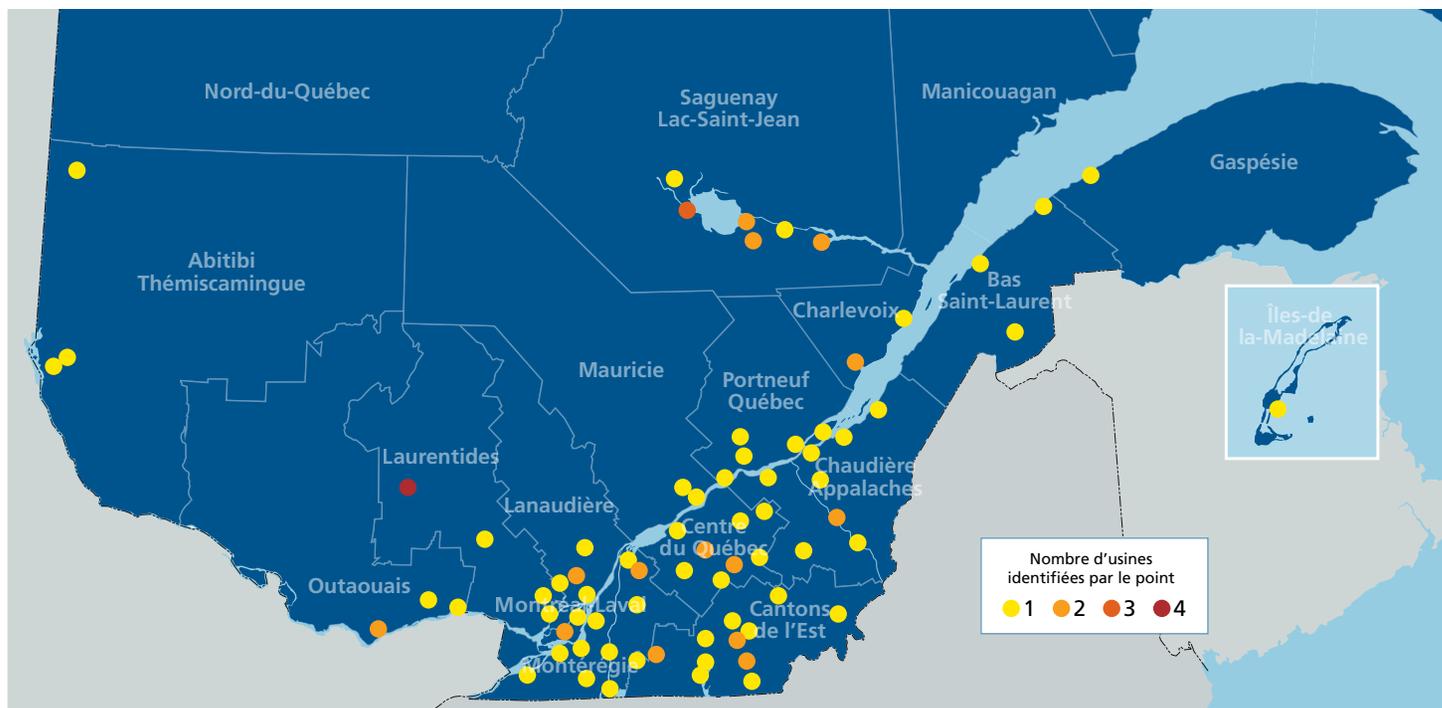


Il importe de souligner l'apport important des plus petites entreprises à l'économie du Québec et particulièrement à celle des régions, notamment, en termes de création d'emplois. Au cours des années, certaines régions ont particulièrement développé leur secteur de la transformation laitière.

Répartition géographique des usines membres du CILQ



Localisation des usines membres du CILQ



Membres associés du CILQ – Exercice 2015

Accès Ingrédients Div.de R.A Chisholm

Agat Laboratoires

Agribrands Purina Canada

Alain Royer Consultant

Aliments Serval Canada.

ATLQ

Automatisation Pike

Banque Nationale du Canada

Banque Royale du Canada

Biovet

CAP Expert

CIMCO Réfrigération

Continental Ingredients Canada

D. Tyers Foods International

Duopac

E.B.R.

Ecolab Agro-Alimentaire & Brevages

Elopak Canada

Falco Technologies

Financement Agricole Canada

Foodtec Canada

Groupe AGECO

Groupe Conseil Taima

Groupe Export Agroalimentaire Québec-Canada

Identification Multi Solution

IFM efactor Canada

Industries d'acier inoxydable

Industries Plastipak

Investissement Québec

Kerry Ingrédients & Arômes

Krohne Canada

Laporte Expert Conseils

LM2S

Mouvement Desjardins

OmniChem

Paul-Claude Bérubé Avocats

Plastiques Silgan Canada (Portola)

Powerblast Canada

Promark Solutions

Quadra Ingrédients

Qualtech

SANI-MARC

Saveurs Carmi (Les)

Scholle Canada

Sealed Air, Cryovac

Shur-Gain

Skjodt-Barett Foods

Société Emballage Hood

SOGENIX groupe conseil

Soluciens

Solutions

T.O.C. Alimentaire

Tetra Pak Canada

Transport Petit 1997

Tuchenhagen Canada

Walcovit

Les entreprises en italique sont de nouveaux membres en 2015

Les membres associés

Le Conseil compte également dans ses rangs des membres associés. Toute entreprise qui offre des biens ou services à l'industrie laitière québécoise peut devenir membre associé du CILQ, et ainsi bénéficier de contacts privilégiés avec les industriels laitiers lors des activités du Conseil.

Les adhésions de membres associés sont passées de 58 à 57 en 2015. Les entreprises suivantes n'ont pas renouvelé leur adhésion : AFCO, Grantek, Innovaltech, Rheolution, Roche Ltée Groupe-Conseil, Vionec Technologies, alors que l'on compte les entreprises suivantes comme nouveaux membres : CAP Expert, CIMCO Réfrigération, IFM efector Canada, , Identification Multi Solution et Krohne Canada. Nous leur souhaitons la bienvenue et nous incitons les entreprises laitières à privilégier les relations d'affaire avec eux.

Au cours de l'année, le CILQ a travaillé avec le comité directeur des membres associés, dans le but de définir un nouveau partenariat qui élargit le champ d'action du comité directeur. En contrepartie, le CILQ reprend le contrôle des revenus générés par le tournoi de golf.

Lors de sa réunion annuelle, le comité a donc présenté un nouveau modèle du comité directeur qui inclut dorénavant sept représentants des membres associés, deux permanents et un administrateur du Conseil. Les objectifs de ce nouveau fonctionnement sont :

- Développer une programmation d'activités et de formation plus adaptée aux besoins des membres;
- Bonifier et élargir le contenu du Nouvelles en Bref et du site internet du CILQ;
- Profiter du dynamisme et de la connaissance des membres associés pour les impliquer davantage dans le choix des activités organisées par le Conseil et le contenu de l'information diffusée;
- Libérer les membres associés de l'organisation logistique des événements;
- Offrir plus de visibilité aux membres associés.

Les actions du nouveau comité porteront donc principalement sur 3 axes, à savoir les communications, les sessions – congrès et le golf. Deux responsables ont été nommés pour chacun de ces aspects, soit :

Communication : Éric Chatigny, Cinthia Rivard

Congrès – sessions : Sophie Desnoyers, Luc Milette et

Golf : Dany Ethier, Rick Richardson.

Jani Beauchamp est la septième représentante des membres associés et assure la présidence du comité directeur.

Les événements du CILQ

CONGRÈS

Tenu sous le thème « Réformes des systèmes laitiers : l'expérience européenne », le congrès du CILQ a réuni plus de 170 participants au Manoir des Sables d'Orford. Les conférenciers invités, des experts européens et québécois ont pu dresser un tableau de la réalité européenne pour alimenter la réflexion des congressistes.

Michel Nalet, Président de l'European Dairy Association (EDA) a traité de la réforme laitière européenne et de défis ou opportunités qui en découlent pour la transformation laitière.

Annie Royer, Titulaire de la chaire de leadership en enseignement de la mise en marché collective des produits agricoles de l'Université Laval a, pour sa part, illustré l'expérience du Royaume-Uni et de la Suisse qui ont dérèglementé leur système laitier.

Finalement, Claude Vernot-Desrochers, Président du Comité interprofessionnel de gestion du Comté, est venu raconter comment de petits fabricants assurent leur développement en misant sur la différenciation, mais aussi sur la recherche et les rendements.

Pour les participants, le congrès est également une occasion privilégiée de réseautage et l'opportunité de découvrir une multitude de savoureux fromages, lors de la traditionnelle réception du président. Cette année encore, les grands gagnants Sélection Caseus y étaient à l'honneur.

PRIX DONAT-ROY

Le Conseil a profité enfin du banquet du samedi soir, pour souligner l'implication exceptionnelle de Monsieur Claude Lambert, ancien PDG de l'organisation de 1981 à 2002, en lui remettant le prix Donat-Roy. Toutes les parties s'entendent pour affirmer qu'il a joué un rôle majeur pour la mise en place de la première Convention de mise en marché du lait, la base du développement de toute l'industrie laitière québécoise.

Fervent promoteur de la recherche et des technologies, Claude Lambert s'est impliqué à la mise sur pied du STELA de l'Université Laval. Il est, par la suite, un des fondateurs de Novalait.

Tous ceux qui ont côtoyé Monsieur Lambert s'entendent pour souligner qu'il est un homme de vision, avec une grande écoute, qui a toujours su amener les gens vers des solutions gagnantes pour toutes les parties. Son discours de remerciement, lors du banquet, en a d'ailleurs été un bel exemple.



Conseil des industriels laitiers
du Québec
Rapport d'activités 2015

GOLF – CLASSIQUE CILQ

La Classique CILQ a récidivé cette année encore en tenant son tournoi de golf annuel au club de golf le Versant de Terrebonne, un terrain reconnu pour la qualité de ses parcours.

170 golfeurs étaient au rendez-vous en cette belle journée du 15 juin alors que plus de 200 personnes participaient au souper.

Depuis trois ans, la Classique CILQ contribue au financement au Club des petits déjeuners. Un don de 2000 \$, initialement prévu, est bonifié grâce à des activités tenues pendant la journée : concours « Beat the pro » et tirage « moitié – moitié ». C'est donc un montant de **3627 \$** qui a été remis au Club des petits déjeuners, cette année. Myriam Brisebois et Janic Aubin-Bergeron, conseillères au développement des dons et partenariats du Québec pour le Club, ont remercié chaudement les participants.

La Classique CILQ est devenue une incontournable activité de réseautage, grâce à la collaboration du comité directeur des membres associés, soit Éric Chatigny, Cinthia Rivard, Sophie Desnoyers, Luc Milette, Dany Ethier, Rick Richardson et Jani Beauchamp.



DÉMÉNAGEMENT

Le Conseil a déménagé ses bureaux au 2035, avenue Victoria à Saint-Lambert. Le bail a été conclu à la satisfaction des parties et des membres du CA. Le Conseil est maintenant situé dans un local plus grand, rénové à neuf pour un tarif semblable à l'ancien loyer.

Le déménagement a été planifié de manière à réduire au maximum l'interruption des services du CILQ. Dans les faits, les opérations ont été ralenties les 3 et 4 décembre et dès le 7 décembre, le nouveau local était pleinement fonctionnel. Un cocktail d'inauguration a été organisé le 15 décembre, à la suite d'une séance du conseil d'administration. Une soixantaine de personnes étaient présentes.



LES ACTIVITÉS ET RÉALISATIONS DE 2015



Conseil des industriels laitiers du Québec | Rapport d'activités 2015

Développement de l'influence du Conseil

Depuis quelques années, le Conseil tend à se démarquer sur la scène québécoise et canadienne, pour son attitude visant à favoriser les consensus par l'écoute active et les échanges honnêtes. Habitué à fonctionner selon ces principes à l'intérieur du conseil d'administration, les administrateurs et la permanence ont appris à développer une analyse globale et à étudier les problèmes sous l'optique de satisfaire le plus grand nombre de joueurs impliqués, lors des échanges à plus grande échelle.



Ainsi les positions développées par le CILQ lors de l'exercice de négociation pour la modernisation du système laitier canadien, ou lors de l'annonce de l'Accord de libre échange avec l'Union européenne, lui ont obtenu l'écoute et le respect des principales parties impliquées.

Afin de rester à l'écoute de ses principaux partenaires du milieu, le Conseil crée des occasions d'échanges avec les principales organisations du secteur laitier. Voici un résumé des principales rencontres tenues au cours de 2015.

RENCONTRES CONJOINTES DU CILQ ET DE L'ODC

Dans l'esprit de tisser des liens plus étroits avec les organismes canadiens semblables et d'assurer une cohésion des interventions des associations de transformateurs laitiers canadiens, le Conseil et l'Ontario Dairy Council (ODC) organisent depuis quelques années des rencontres de leur conseil d'administration respectif. Les PDG de l'Alberta Dairy Council, du British Dairy Council et de l'ATLC sont également invités à participer à ces rencontres.

En 2015, le CILQ et l'ODC ont organisé deux rencontres, une à Toronto et la seconde à Montréal. Ce fut une excellente occasion d'échanges entre les transformateurs des différentes provinces sur les enjeux de l'heure et les solutions envisagées pour résoudre ces enjeux. Ces rencontres ont permis de recevoir les dirigeants de la CCL et les hauts fonctionnaires canadiens responsables des négociations nationales afin de faire le point sur les dossiers d'intérêt.

APPROCHE FILIÈRE AVEC LES PRODUCTEURS (PLQ)

Suite aux demandes formulées par les administrateurs, le Conseil invité les administrateurs des PLQ à participer à une rencontre dans un environnement décontracté et informel, pour discuter librement des problèmes de l'industrie. Une activité a donc réuni les administrateurs des deux conseils d'administration, le 8 septembre dernier. Les deux groupes ont pu échanger tout en visitant une usine laitière et une ferme laitière situées dans la région de Sorel. Le tout s'est soldé par un souper et une session de bilan de la journée.

Les participants ont apprécié cette initiative et plus particulièrement le niveau des discussions tenues et l'ouverture d'esprit du groupe pour explorer différentes pistes de solutions potentielles aux enjeux soulevés tout au long de la journée. Les discussions ont porté sur les axes de réflexion suivants :

1.Élaboration d'une stratégie de développement de l'industrie laitière québécoise.

« Comment convenir et développer ensemble une stratégie d'industrie qui assurerait, pour les prochaines 10 années, une croissance des ventes de l'industrie laitière québécoise et des investissements supérieurs à la moyenne canadienne dans l'industrie, tout en assurant un environnement profitable, aussi bien pour les producteurs que pour les transformateurs qui composeront l'industrie québécoise de demain. »

2.Réforme du Plan national de commercialisation du lait.

« Réfléchir et discuter des enjeux soulevés par les producteurs et les transformateurs dans leurs documents respectifs de négociation déposés en 2014 (par les producteurs) et en 2015 (par les transformateurs) et sur les solutions potentielles pour faire face à ceux-ci et aux besoins des parties. »

Malgré l'intérêt suscité par cette rencontre, il a été convenu que, compte tenu des discussions nationales, il n'y avait pas lieu de planifier une seconde rencontre immédiatement. Il a été convenu par les deux groupes que le renouvellement de ce type de rencontre se ferait au besoin.

RAPPROCHEMENT ENTRE AGROPUR ET LE CONSEIL

Depuis quelques années, les négociations ayant lieu au divers niveaux québécois et canadien ont permis au Conseil et à Agropur de travailler en plus étroite collaboration et de développer des positions d'industrie. Les initiatives de rapprochement entamées depuis 2012 ont donc commencé à porter fruit et les deux organismes ont manifesté l'intérêt à poursuivre, voire accentuer leur collaboration dans divers dossiers.



Exercice de négociation pour la modernisation du système laitier canadien

Mandat 2015

Définir une position commune des transformateurs laitiers canadiens.

Préparer et entamer le processus de négociation avec les producteurs.



Conseil des industriels laitiers
du Québec
Rapport d'activités 2015

2015 a marqué l'industrie laitière canadienne à cause des enjeux convergents qui ont frappé le système de gestion de l'offre, créant un sentiment d'urgence pour moderniser le système laitier canadien. Comment, entre autre, adapter le système de gestion de l'offre en vigueur pour lui permettre de relever ces défis, soutenir la croissance de l'industrie et assurer sa pérennité à long terme.

Le système laitier canadien fait face à des enjeux importants :

- **L'Entente EACG entre le Canada et l'UE**, qui ouvre le marché canadien à l'importation supplémentaire de 17 700 tonnes de fromages européens;
- **L'Entente sur le Partenariat Trans Pacifique** qui ouvre également le marché canadien aux importations de produits laitiers en provenance des pays membres du PTP jusqu'à concurrence de 3,25 % du marché canadien des produits laitiers. Quoique cette entente ouvre la voie à un autre contingent de 14 500 TM de fromages, le PTP permet l'importation d'autres produits laitiers dont le lait de consommation, le yogourt, la poudre de lait, etc.
- **La croissance des surplus structurels.** La croissance des besoins canadiens en matière grasse laitière, stimulée par la croissance de la consommation de crème et de beurre au Canada, a provoqué un accroissement de la production de solides non gras (SNG) qui ne sont pas requis sur le marché canadien. Ces SNG viennent gonfler les surplus structurels et plomber le revenu des producteurs puisqu'ils doivent être écoulés dans l'alimentation animale à prix dérisoire.
- **La chute brutale des prix mondiaux.** Les revenus que les producteurs retirent de leurs ventes de composants laitiers dans les classes spéciales baissent, ce qui affecte leur prix à l'hl.
- **Les importations d'ingrédients laitiers.** L'évolution technologique, l'absence de tarif sur les importations des concentrés à très haute teneur protéinique et le faible coût des ingrédients importés des ÉU comparativement à ceux disponibles sur le marché canadien a stimulé l'importation de ces ingrédients. Cette situation a fait perdre un potentiel de revenu aux producteurs de lait et a indirectement contribué à l'accroissement des surplus structurels.

- **Le besoin de moderniser le parc d'usines de fabrication de poudre canadienne** pour accroître leur capacité et leur compétitivité. L'expérience des derniers mois nous a démontré l'incapacité de ces usines canadiennes à sécher tout le lait écrémé produit.

Cet environnement a donc créé un sentiment d'urgence pour moderniser le système laitier canadien. En 2014, les producteurs invitaient les transformateurs à s'asseoir avec eux pour négocier une réforme de ce système. Les surplus structurels et les importations d'ingrédients laitiers étaient les préoccupations de premier ordre à l'agenda des producteurs alors que les transformateurs, en plus des enjeux soulevés par les producteurs, étaient grandement préoccupés par la compétitivité et la croissance du secteur. Pour les transformateurs, ces derniers enjeux sont fondamentaux et doivent être résolus si l'on désire assurer la viabilité à long terme du secteur.

Le Conseil a travaillé en étroite relation avec ses homologues canadiens, ainsi qu'avec leur délégation pour développer une position nationale commune des transformateurs en réponse à la stratégie des ingrédients laitiers proposée par les producteurs laitiers du Canada. Un projet final a été présenté aux représentants des producteurs des dix provinces, le 22 janvier 2015.

Suite au dépôt de la proposition commune des transformateurs, le démarrage des négociations a été retardé par le litige sur les conditions mises de l'avant par les transformateurs pour engager les négociations. Ces conditions visaient l'abandon des pratiques de marketing des PLC contestées par les transformateurs et le retrait de la demande des producteurs de permettre à leur équipe de techniciens d'assister, à titre d'observateur, aux négociations. Les producteurs ont accepté les dites conditions permettant ainsi aux négociations de démarrer en juillet après l'embauche d'un médiateur professionnel pour présider ces négociations.

Une douzaine de rencontres de négociation et autant de rencontres du groupe des transformateurs ont eu lieu depuis le début du processus. Les négociations progressent et les parties demeurent optimistes de conclure une entente en 2016.

Mandat 2015

Faire le suivi sur l'évolution de l'Entente Canada-Union Européenne et l'attribution des mesures compensatoires pour donner suite aux engagements du gouvernement fédéral.

Suivi de l'évolution des discussions sur le projet d'Entente Partenariat Trans Pacifique et autres ententes en cours de discussions.

Conseil des industriels laitiers
du Québec
Rapport d'activités 2015

Commerce international Suivi de l'Entente Canada – Union Européenne

Le Conseil est en attente dans ce dossier. Il a communiqué régulièrement avec les fonctionnaires pour s'informer de l'avancement du dossier. Depuis déjà plus d'un an, le gouvernement canadien est supposé annoncer une consultation sur le mécanisme de gestion des nouveaux quotas d'importation de produits laitiers, résultat de l'AECE et maintenant du PTP. Pour l'instant, le Conseil s'est assuré d'être sur la liste des organismes qui seront prioritairement consultés sur ce sujet. Ce dossier demeurera sous sa loupe en 2016.



Quant aux programmes de mitigation, le gouvernement canadien a déposé ses programmes de soutien au secteur de la transformation laitière. Le Conseil a été consulté par AAC pour obtenir son évaluation de ces programmes et ses commentaires. Ces programmes vont dans le sens des demandes exprimées par le Conseil. Ce dossier exigera un suivi en 2016 afin de s'assurer que la mouture finale du programme soit conforme aux demandes des membres.

Le Conseil a participé, le 12 mai, à une rencontre commune (UPA, PLQ, CFQ, Agropur, AQINAC, MAPAQ) avec les représentants d'AAC et de MAECD et la négociatrice en chef du Canada dans le dossier du PTP. Cette réunion qui regroupait l'ensemble des intervenants québécois du secteur

agroalimentaire, visait à faire le point sur les négociations et à les mettre au courant des prochaines étapes de négociation. Cette rencontre se voulait également un message au gouvernement canadien pour qu'il sauvegarde le système de gestion de l'offre.

Le Conseil a également participé à la campagne de l'UPA « Forts et Unis » qui visait à défendre la gestion de l'offre face aux pressions résultant des négociations du PTP.

Au cours de l'année, le PDG du Conseil a planifié des rencontres privés avec des fonctionnaires du AAC et du MAECD et participé, en collégialité avec ses partenaires, à des rencontres avec des représentants de ces ministères afin de promouvoir les intérêts et les demandes du Conseil relatives aux conséquences de ces ententes internationales.

Mandat 2015

Terminer le processus de rédaction et faire homologuer la CMML 2013-2016.

Assurer sa mise en œuvre.

Développer les outils de suivis et de contrôle nécessaires afin de s'assurer de la conformité de l'application de la CMML.

Conseil des industriels laitiers
du Québec
Rapport d'activités 2015

Négociation de la Convention de mise en marché du lait

On se rappellera que l'année 2014 avait été marquée par un important accomplissement, soit la conclusion d'une entente négociée sur le renouvellement de la Convention de mise en marché du lait (CMML) entre les Producteurs de lait du Québec (PLQ), Agropur et le Conseil, en juin.

Les travaux se sont donc continués au début de 2015 pour l'obtention d'un texte final de la CMML, accepté par les signataires, qui a reçu l'homologation de la Régie le 20 juillet dernier.



Déjà, en juin, le Conseil a tenu deux sessions pour informer ses membres sur les nouveautés de la Convention. Ces sessions, offertes à St-Jean-sur-Richelieu et Ste-Foy, ont touché un soixantaine de participants.

Le Conseil suit de près l'évolution de la mise en application de différents paramètres de la nouvelle Convention. L'un des premiers suivis a été le déficit des volumes historiques en classe 3a1b1. Ce déficit avait été rapidement comblé à l'aide des augmentations du QMM dès le mois de février 2013. Toutefois, la confirmation a été plus lente, dû au changement de système de classes et aux nouvelles règles d'approvisionnement du lait. Cet enjeu a permis au Conseil de maintenir la pression sur

les PLQ pour mettre rapidement à jour leur système informatique servant à traiter tous les rapports d'approvisionnement des entreprises. Le Conseil continue à maintenir une pression auprès des PLQ pour obtenir l'information le plus rapidement possible.

De plus, tout au long de l'année, le Conseil a produit de nombreuses communications qui ont permis d'assurer un suivi auprès des membres quant aux nouvelles exigences ou modifications de la Convention.

Le Conseil travaille en étroite collaboration avec Agropur pour proposer de nouveaux tableaux et outils de suivis. Ces derniers ont été soumis au comité des approvisionnements de la CMML et le Conseil maintient une pression continue pour s'assurer qu'ils soient adoptés ou intégrés au modèle déjà existant.

Le principal défi est de rattraper les mois perdus en programmation informatique. Le travail se poursuit en 2016.

Mandat 2015

Planification des besoins en lait : tester le programme de redirection du lait écrémé pour le yogourt.

Se pencher sur la situation de l'approvisionnement en lait biologique et la problématique d'accès aux quotas pour les producteurs.

Approvisionnement du lait

Le Conseil a travaillé, au courant de l'année 2015, auprès de ses membres pour tester le programme de redirection du lait écrémé pour le yogourt. Des membres avaient été approchés et des discussions avaient été entamées entre une usine de yogourt et une usine de beurre/poudre. Malheureusement, le projet a avorté pour des raisons de disponibilité des personnes ressources dans chacune des entreprises impliquées et également à cause de la situation de la production laitière.

Suite à la conclusion des négociations dans le lait biologique, un comité de gestion des approvisionnements a été mis en place. Ce comité regroupe le Conseil, les PLQ et le SPLBQ. Une rencontre a déjà eu lieu à l'automne 2015 et une seconde est planifiée pour l'hiver 2016.

Également, une des demandes des transformateurs durant les négociations était d'assurer une progression du volume de lait biologique disponible au Québec. Suite à cette demande, les PLQ, en association avec Valacta et le SPLBQ, ont mis sur pied

des journées d'information/formation pour les producteurs souhaitant passer au biologique. Selon les PLQ, une vingtaine de producteurs pourraient se joindre au réseau de cueillette. Ceci reste toutefois à se concrétiser au courant de l'année 2016. En attendant, d'autres mesures ont été mises en place afin de répondre aux besoins des transformateurs, ce qui a permis la poursuite de la progression de la production de lait biologique à la ferme.



Mandat 2015

Revoir le protocole sur les antibiotiques.

Revoir le protocole sur le contrôle de la présence de sédiments dans le lait produit à la ferme.

Suivre l'exercice d'harmonisation des programmes de qualité du lait cru au niveau P5 afin qu'il soit conforme à la CMML.

Conseil des industriels laitiers
du Québec
Rapport d'activités 2015

Qualité du lait

Au début de 2015, Agropur présentait une demande au comité Qualité de la CMML pour que le test Trio de Charm, qu'il utilise soit accepté dans le Protocole, même s'il n'est pas certifié par l'AOAC Research Institute, comme le requiert le Protocole. Le CILQ a donc tenu un sondage auprès de ses membres qui a démontré que même si peu d'entreprises faisaient des test visant à dépister les familles Sulfa et Tetra, plusieurs seraient toutefois très intéressées à le faire, particulièrement avec le test Charm TRIO, compte tenu qu'il permet de tester trois familles d'antibiotiques en un seul test.

L'utilisation du test Charm TRIO étant permise en Ontario, les industriels ne comprennent pas que l'on puisse pas l'autoriser également au Québec. Dans une optique où les producteurs travaillent à harmoniser les programmes de qualité du lait à l'échelle P5, il devient de plus en plus évident que les parties devront travailler à établir de nouveaux critères d'admissibilité des tests de dépistage d'antibiotiques pour assurer que les mêmes tests soient permis pour toutes les provinces du P5. Le Conseil et Agropur continueront donc à faire pression dans ce dossier.

Au niveau du protocole sur la présence de sédiments dans le lait produit à la ferme, la décision de la Régie donnant raison à Ferme Lunic, qui contestait le fait que son lait n'ait pas été payé même s'il avait fallu trois filtres au transporteur pour le filtrer, a mené le comité qualité de la CMML à réviser ce protocole. La Régie a statué qu'il n'est pas possible de refuser du lait qui avait des sédiments s'il a été filtré, et surtout de ne pas payer le producteur pour ce lait. Le protocole a donc été revu et des pénalités ont été instaurées, comme pour le cas des antibiotiques.

Il n'y a cependant pas eu entente au sujet de l'engagement des usines à effectuer une filtration, deux jours après la première filtration, pour les circuits non conformes demandé par les PLQ. Les transformateurs ne souhaitent pas restreindre le droit qu'ils ont de refuser un chargement si le lait n'est pas conforme.

Compte tenu que les modalités proposées pour ajuster le protocole sur les sédiments ne faisaient pas l'unanimité parmi les partenaires impliqués, il n'y a eu aucun essai de filtration du lait des camions citernes, en 2015.

Finalement, le conseil s'est impliqué dans les travaux d'harmonisation des programmes de qualité du lait au niveau du P5, avec l'objectif de s'assurer que le programme P5 qui serait adopté soit conforme au chapitre 7 de la CMML sur la qualité du lait et qu'il ne porterait pas préjudice aux actions futures

des signataires pour améliorer la qualité du lait collecté à la ferme et livré aux usines. Le programme adopté par l'OS du P5 en octobre dernier, l'a été à la satisfaction du Conseil.



Mandat 2015

Continuer les démarches entreprises, notamment en collaboration avec les Producteurs de lait du Québec, pour définir un protocole d'intervention et de gestion du lait dans un cas de cruauté animale. Travailler de concert avec les producteurs et Agropur à un programme de communication de crise.

Bien-être animal

Le gouvernement du Québec a déposé le projet de loi n° 54, le 5 juin 2015, un projet qui amende le Code civil afin d'accorder aux animaux le statut juridique d'êtres doués de sensibilité et dotés d'impératifs biologiques, plutôt que celui de biens meubles. Son adoption unanime a eu lieu le 8 octobre à l'Assemblée nationale. En résumé, la loi oblige le propriétaire ou la personne ayant la garde d'un animal à s'assurer que le bien-être ou la sécurité de la bête n'est pas compromis.

Le CILQ a participé aux audiences publiques de consultation sur le projet de loi, tenues du 14 au 29 septembre. Son mémoire soulignait les points qui sont favorables à l'avancement des intérêts des transformateurs laitiers, comme le fait de rendre obligatoire les guides de bonnes pratiques pour les soins et la manipulation des animaux d'élevage. L'application obligatoire du Code de pratique permettra aux PLQ de mieux encadrer les soins appropriés à apporter aux bêtes et facilitera l'élimination des problèmes de maltraitance et d'abus.

Actuellement, les producteurs sont à implanter le programme ProAction, dont une des volets traite du bien-être animal et établit des cibles qui devront être rencontrées par tous les producteurs au 1er septembre 2017. Ce programme qui fait l'objet de projets-pilotes depuis octobre 2014, est entré progressivement en fonction à compter de septembre 2015.

Le CILQ a recommandé que la Loi accorde aux PLQ le droit de refuser de ramasser le lait d'un producteur, lorsqu'une situation de maltraitance est mise en lumière. Actuellement, seule une question de salubrité peut permettre aux PLQ de ne pas ramasser le lait produit par un de leurs producteurs.

Il reste toujours à travailler sur cet aspect sensible avec les producteurs. Bien qu'il soit difficile d'imposer des pénalités à un présumé coupable, les PLQ travaillent à mettre en place une mesure permettant que ce lait ne soit pas livré à une usine. Le CILQ est attendu des travaux des PLQ.

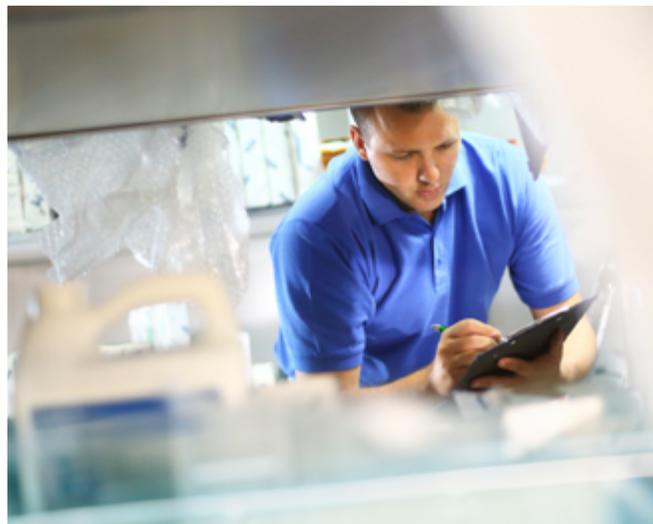
Une rencontre préliminaire, initiée par le Conseil, a permis à tous les intervenants de s'entendre sur la nécessité de travailler de concert, advenant une crise. La rédaction d'un programme de communication en cas de crise est cependant encore à l'étape de projet, par manque de disponibilité des intervenants.



Réglementation

SUIVI DE LA RÉFORME DE L'ACIA RELATIVEMENT À L'INSPECTION DES USINES

Le CILQ a suivi l'évolution du dossier et assisté aux sessions d'information offertes aux intervenants concernés. Le processus de modernisation de l'Agence canadienne d'inspection vise avant tout le travail des inspecteurs. Le but du nouveau modèle d'inspection est d'uniformiser l'approche des inspections. Pour les usines laitières, cela ne représente pas de changements majeurs puisque les modes de fonctionnement du secteur laitier ont servi de base pour adapter les modèles d'autres secteurs, au niveau des méthodes de travail des inspecteurs. À court terme, on parle de deux nouveaux documents de travail pour les inspecteurs. Les usines seront avisées des changements au fur et à mesure de leur implantation.



PARTICIPATION DU CONSEIL À L'EXERCICE SUR LA RÉVISION QUINQUENNALE DU PLAN CONJOINT DES PLQ

Suite à l'invitation reçue de formuler ses commentaires et son évaluation de la performance des PLQ dans leur mandat de gestionnaire du Plan conjoint 1980, le Conseil a fait une présentation verbale lors de l'audience du 19 février 2015.

À cette occasion, le Conseil a manifesté son accord au message d'Agropur sur les activités de promotion initiées par les producteurs par l'entremise de leur association nationale. Il a souligné l'ampleur de l'irritant pour les transformateurs que les Producteurs laitiers du Canada s'immiscent dans les relations entre les entreprises et leurs clients. Il a, par contre, reconnu l'inconfort manifesté par les PLQ au sujet de cette pratique de leur fédération nationale. Le Conseil a conclu en recommandant à la Régie de donner des indications claires aux PLQ sur les limites de leurs interventions en matière de promotion.

Relativement aux défis qui guettent le secteur, le Conseil s'est montré préoccupé par les conséquences des ententes de libération du commerce entre le Canada et d'autres régions du monde et leurs impacts sur le secteur laitier et, en particulier, sur ses membres. Le Conseil supporte le système de gestion de l'offre et le concept de plan conjoint. Mais ceux-ci devront s'adapter pour relever ces défis. Comment assurerons-nous la poursuite de la croissance des entreprises de transformation laitière dans ce nouvel environnement qui se dessine à l'horizon, en particulier, celles du Québec? Serons-nous en mesure de développer un environnement plus compétitif pour faire face à l'accroissement des importations actuelles et futures qui affecteront le secteur? Le secteur de la production de lait sera-t-il en mesure d'être suffisamment compétitif pour soutenir la croissance du secteur?

Le Conseil a terminé sa présentation en soulignant sa bonne relation avec les PLQ et son appréciation de cette ouverture à la communication de son partenaire.

LOI SUR LA TRANSPARENCE EN MATIÈRE DE LOBBYISME (LOI 56)

Ce projet de loi remplace la Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme et a pour objet d'assurer la transparence des activités de lobbyisme et le sain exercice de ces activités. Ce projet impacte le fonctionnement du CILQ sous quatre aspects :

- Obligation de produire des rapports trimestriels sur ses activités de lobbying. Implique l'inventaire de toutes les interactions avec les politiciens québécois, leurs membres de cabinet, les professionnels de l'Assemblée nationale et tout membre de la fonction publique et para-publique québécoise. Ce rapport se veut un exercice de conciliation entre les intentions déclarées dans le registre des lobbyistes et les actions réelles et risque de demander beaucoup de temps.
- Obligation pour le CILQ de divulguer non seulement sa liste de membres mais le montant de leur cotisation, une information jugée confidentielle.
- Introduction de niveaux de sanction pour des lobbyistes qui ne se conformeraient pas à la loi. Ces sanctions se situent entre 500 \$ et 75 000 \$ selon la gravité de la faute et le nombre de récidive.
- Les sanctions s'appliquent aux individus (administrateurs) et non à l'organisme, un élément démotivateur pour ceux qui désirent s'impliquer dans des organismes à but non lucratif.

Le Conseil a pris connaissance du projet et a soumis ses observations à l'Association québécoise des lobbyistes. Le Conseil compte sur ce groupe pour défendre ses intérêts. L'AQL a confirmé les inquiétudes du Conseil et a reconnu qu'il avait soulevé des points importants à défendre.

Ce dossier se poursuit en 2016.



RÈGLEMENT SUR LES PRIX DU LAIT DE CONSOMMATION

Le 12 juin dernier, la Régie déposait sa décision sur le maintien du règlement sur le prix du lait de consommation. Cette décision attendue depuis plus d'un an, a été contestée par les laiteries dès son dépôt. Le Conseil a cristallisé cette opposition par lettre en août dernier et demandé formellement à la Régie de réviser sa décision 10699.

Par sa décision la Régie :

- 1) imposait aux laiteries et aux détaillants le dépôt d'une étude sur le coût de fabrication et de mise en marché d'un litre de lait de consommation pour l'exercice d'ajustement des prix du 1^{er} février 2016;
- 2) demandait aux parties de lui fournir une nouvelle méthode d'ajustement annuel du prix de détail du lait de consommation pour l'exercice d'ajustement des prix du 1^{er} février 2016 et les suivants;



- 3) dérèglementait les prix du lait livré à domicile;
- 4) élargissait le territoire d'application du Règlement en créant une nouvelle grille de prix pour la région des MRC de la Minganie, du Golfe du St-Laurent et de la Caniapiscau et;
- 5) modifiait la définition du lait à valeur ajoutée du règlement en excluant de cette catégorie les laits ultra filtrés, multi centrifugés et mis en contenant avec bouchon (contenants de plastique et de carton).

Plusieurs éléments de cette décision ont été contestés par les laiteries et les détaillants. Après avoir donné l'opportunité aux parties de s'exprimer, la Régie a accepté de revoir certains éléments de sa décision.

Elle a accepté d'appliquer l'ancien Règlement pour l'ajustement des prix de détail du lait de consommation au 1^{er} février 2016 et de donner aux laiteries et aux détaillants jusqu'au 15 novembre prochain pour déposer leur étude de coûts et proposition de formule d'ajustement des prix. La Régie cherche à valider la justesse de ses grilles de prix et à obtenir un mécanisme d'ajustement des prix de détail du lait le plus près de la réalité des coûts afin d'assurer la fixation d'un prix le plus juste possible pour tous.

La Régie a répondu favorablement à la demande des laiteries de maintenir un prix minimum pour les laits livrés à domicile afin d'assurer la pérennité de ce secteur d'activité et une équité entre les réseaux de vente.

Finalement, la Régie a accepté de tenir une séance publique le 28 avril prochain, pour entendre les parties sur l'exclusion de quatre produits de la définition du lait à valeur ajoutée. Les laiteries s'opposent avec véhémence à ce changement compte tenu des impacts majeurs qu'il aura, particulièrement, sur les laiteries régionales.

Gouvernance du CILQ

REVOIR LES PRATIQUES ET LA GOUVERNANCE DU CILQ AFIN DE LES METTRE À JOUR SI NÉCESSAIRE

En janvier, le Conseil a planifié, pour les administrateurs, une formation sur la gouvernance d'un conseil d'administration et le rôle d'administrateur. Suite à cette formation, un comité sur la gouvernance a été créé afin de revoir les pratiques de gouvernance de l'organisme, d'évaluer l'à-propos d'implanter les recommandations du formateur Michel Nadeau et, si nécessaire, de soumettre au conseil d'administration, avant novembre, des recommandations d'amélioration. Sandra Daigle, Roger Bergeron, Jean Provencher et Luc Boivin ont participé à ce comité. Ils ont déposé un rapport aux administrateurs, à la fin de l'été, pour alimenter la réflexion du CA de février 2016, tel que convenu au plan d'action.

Il a été convenu, dans un premier temps, de se limiter aux changements à apporter au déroulement des réunions et d'entamer un exercice de d'évaluation et de réflexion après une année de fonctionnement. L'ensemble des recommandations sur les pratiques de déroulement des réunions a été appliqué.

ENTAMER UN PROCESSUS DE PLANIFICATION À LONG TERME : PRÉVISIONS POUR L'AN 2020

La permanence a soumis un plan de travail et un échéancier pour mener à terme cette réflexion stratégique. À la demande des administrateurs, une étude sur l'encadrement réglementaire québécois a été produite et déposée aux administrateurs. Un projet d'étude pour comparer la structure du prix du lait américain et européen avec celle du Canada a été considéré, mais n'a pas été réalisé compte tenu de l'ampleur des coûts de réalisation. Un partenariat de financement a été envisagé, mais sans suite concrète. Il a finalement été convenu que les études économiques envisagées n'avaient plus d'intérêt, compte tenu de l'avancement des négociations nationales.

De même, compte tenu du processus de négociation nationale en cours et du fait que cette négociation a de fortes chances d'impacter substantiellement le système laitier canadien et son environnement, on a reconnu qu'il était difficile de mener à terme le projet de planification stratégique 2020. Les administrateurs ont donc convenu de reporter ce dossier à la prochaine réflexion stratégique du CA.



Participation du Conseil aux comités d'industrie

Dans le but d'assurer une représentation équitable de ses membres dans le secteur laitier québécois et canadien, le CILQ et ses représentants participent aux travaux des comités suivants :

AU NIVEAU PROVINCIAL

Comité des signataires – Convention de mise en marché du lait (CMML)

Carole Thibault – Danone
Anita Jarjour – Parmalat Canada
Roger Bergeron – Fromagerie Bergeron
Charles Langlois – CILQ

Le mandat général de ce comité est de négocier les Conventions de mise en marché du lait ainsi que de superviser et de régler toute question relative à l'application des conventions ou à leur modification.

De plus, le Comité des signataires procède à la négociation des modifications de la présente convention relatives aux décisions prises par le Comité canadien de gestion des approvisionnements de lait (CCGAL) et l'Organisme de supervision de l'Entente P5.

Comité approvisionnement – CMML

Marie-Hélène Tanguay – Parmalat Canada
Yves Morissette – Saputo
Youenn Soumahoro – CILQ
Charles Langlois – CILQ

Le comité assure le respect de l'application de la CMML, met en place les mécanismes de suivi de l'approvisionnement des entreprises pour s'assurer que les règles, objectifs et principes de la Convention de mise en marché du lait soient respectés. Il convient du plan annuel d'approvisionnement et de son application et solutionne toute question technique liée à l'approvisionnement des usines en lait, dont la production des rapports requis pour la gestion efficace de l'ensemble du volume de lait du Québec.

Comité technique – CMML

Yves Morissette – Saputo
Anita Jarjour – Parmalat Canada
Youenn Soumahoro – CILQ
Charles Langlois – CILQ

Le mandat premier du comité est de statuer sur la classification des produits laitiers et de veiller au maintien et à l'adaptation du système de vérification et de facturation.

Le comité est appelé à émettre son opinion et à analyser les nouvelles mesures de vérification mis en place par le CCGAL. Le comité se penche sur la classification des produits laitiers. Cet exercice vise à implanter les nouvelles classes de lait chez les transformateurs. Finalement, le comité est mandaté pour effectuer une analyse comparative des systèmes de vérification ontarien et québécois.

Comité qualité – CMML

Lyse Pomerleau – Parmalat Canada
Youenn Soumahoro – CILQ
Yolaine Villeneuve – CILQ

Le comité a pour mandat d'étudier toute question relative au maintien et à l'amélioration de la qualité du lait collecté et livré aux usines ainsi que d'en recommander les mesures appropriées aux Parties. Il travaille à la mise en place de protocoles comme le dépistage des antibiotiques et la présence de sédiments dans le lait cru.

Cette année, le Comité s'est également penché sur la problématique de l'inspection des citernes.



Comité de gestion des analyses de lait – CMML

Lyse Pomerleau – Parmalat Canada
Youenn Soumahoro – CILQ
Charles Langlois – CILQ

Le comité a pour mandat de s'assurer que Valacta exécute, conformément à la Convention de dosage, le dosage des composants de l'échantillon du producteur et de l'échantillon de lait de la citerne en vue du paiement du lait aux PLQ par les marchands de lait.

Comité permanent d'harmonisation des règles d'approvisionnement canadiennes et québécoises

Yves Leroux – Parmalat Canada
Charles Langlois – CILQ

Le comité a pour mandat de traiter de tous les sujets inscrits aux ordres du jour des comités canadiens et de décider des mandats de négociation des représentants du Québec au Comité canadien de gestion des approvisionnements de lait et au Comité de supervision de l'Entente sur la mise en commun de tout le lait sur les sujets impliquant à la fois les producteurs et les transformateurs. Il a également comme tâche de convenir d'une démarche et d'une position commune relativement aux modes de calcul et d'indexation des prix des classes 1a, 1b et 1c à être utilisés au niveau canadien.

AU NIVEAU NATIONAL

Comité canadien de gestion des approvisionnements en lait (CCGAL et secrétariat)

Charles Langlois – CILQ

Le CCGAL est l'organisme national clé pour le développement des politiques et des discussions concernant les secteurs de la production et de la transformation du lait. Il a pour mandat de voir à l'application du Plan national de commercialisation du lait ainsi que de l'Entente globale sur la mise en commun des revenus du lait.

Chaque année, le CCGAL établit un niveau cible pour la production nationale de lait de transformation, ou quota de mise en marché (QMM). Ce niveau cible fait l'objet d'une surveillance constante et, au besoin, de rajustements dans le but de refléter les variations de la demande en produits de lait de transformation comme le beurre et le fromage, tels que mesurés en termes de matière grasse. Le CCGAL applique les dispositions du Plan national afin d'établir les parts provinciales du QMM. Chaque province attribue sa part du QMM à ses producteurs selon ses propres politiques.

Le Secrétariat est un comité technique qui se rapporte directement au CCGAL et dont le travail est axé sur des projets d'analyse technique et de compilation de données.

Programme d'innovation laitière (PIL)

Charles Langlois – CILQ

Le PIL a été conçu pour permettre aux transformateurs laitiers d'avoir accès à du lait pour produire des produits laitiers innovateurs, sans affecter leur système provincial d'attribution des approvisionnements de lait aux usines. En stimulant la création de nouveaux produits, le Programme augmente la demande en lait.

Le Comité de sélection examine les demandes, procède à une évaluation préliminaire des mérites des projets, s'assure que ces produits soient vraiment innovants et approuve leur participation au programme.

Comité technique de l'OS P5

Charles Langlois – CILQ

Le comité technique de l'OS P5 s'assure de la bonne attribution du lait dans le P5 en mettant en place des mécanismes permettant de déplacer efficacement le lait.

ORGANISMES DU MILIEU

Dans le but d'assurer une représentation équitable de ses membres dans le secteur laitier québécois et canadien, le CILQ et ses représentants siègent au conseil d'administration des organismes suivants : On trouvera, dans les prochaines pages, un résumé des priorités et activités de ces organismes pour la dernière année.

NOVALAIT

Carole Thibault – Danone

Charles Langlois – CILQ

Fonds de développement de la transformation alimentaire (FDTA)

Charles Langlois – CILQ

Éco Entreprise Québec

Conseil d'administration : Alain Chalifoux – Laiterie Chalifoux

Comité consultatif : Charles Langlois – CILQ

Fondation de technologie laitière du Québec

Donat Roy – Saputo

Charles Langlois – CILQ

Centre d'expertise fromagère du Québec

Yolaine Villeneuve – CILQ

Comité aviseur et Comité directeur Concours Sélection Caseus

Yolaine Villeneuve – CILQ

NOVALAIT – Faits saillants 2015

MODÈLE D’AFFAIRES

Les producteurs et les transformateurs laitiers contribuent 1,27 ¢/hl de lait transigé pour supporter des projets de recherche applicables à la ferme et en usine. Novalait gère ces contributions qui totalisent annuellement près de 700 000 \$.



Novalait appartient à parts égales aux Producteurs de lait du Québec et aux transformateurs laitiers répartis en deux grands groupes, soit : Agropur coopérative et le Conseil des industriels laitiers du Québec.

L’ANNÉE 2015 EN CHIFFRES

- 1 million \$** Montant versé en recherche par Novalait et ses partenaires
- 4 millions \$** Valeur totale des offres de financement pour les nouveaux projets de 2015-2016
- 73 333 \$** Valeur totale des quatre bourses de maîtrise octroyées par Novalait – Programme CCL
- 20** Novalait célèbre ses 20 ans en 2015
- 22** Nombre de propositions de recherche et de candidatures de boursiers évaluées
- 65** Nombre chercheurs impliqués dans nos projets en cours
- 50** Nombre de professionnels en formation dans les projets en cours

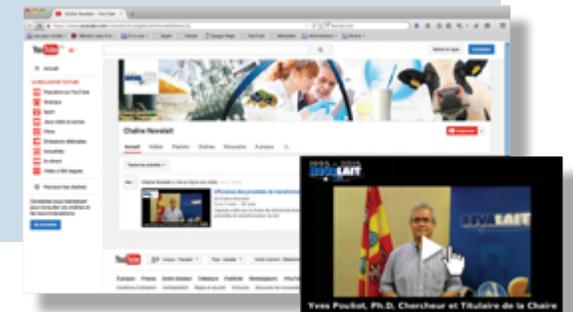
20 ANS D’IMPACT

Novalait triple ses investissements en recherche en réalisant des alliances avec d’autres fonds. Depuis 20 ans, Novalait a investi 12,2 millions pour une valeur de recherche totale de 41,2 millions.



PRIORITÉS AUX COMMUNICATIONS

Novalait actualise sa stratégie de communication et a récemment créé une chaîne Youtube Novalait. Les premiers clips vidéo sur les recherches de Novalait y sont disponibles.





DES SAVOIRS ET DES DÉCOUVERTES POUR INNOVER

Novalait finance des projets de recherche appliquée. L'organisation sollicite la communauté scientifique pour répondre aux priorités de recherche établies par ses actionnaires, les producteurs et transformateurs laitiers. Les projets sont évalués en fonction du potentiel de retombées dans les fermes et les usines laitières.

CHAIRE DE RECHERCHE EN EFFICACITÉ DES PROCÉDÉS DE TRANSFORMATION DU LAIT

M. Yves Pouliot, titulaire et chercheur, Université Laval

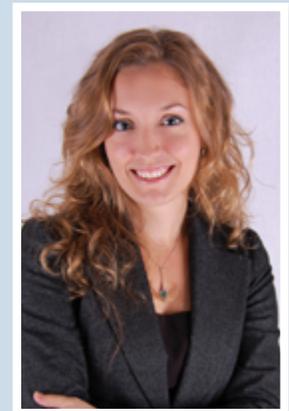
La chaire vise à identifier des approches technologiques pour optimiser l'utilisation des constituants naturels du lait, tout en minimisant l'impact environnemental des procédés. Voici quelques accomplissements réalisés jusqu'à maintenant au sein de la chaire.

Équipé d'un système modèle de filtration pour l'étude de l'encrassement des membranes, l'équipe de recherche a démontré de façon préliminaire que la pasteurisation, la température de filtration ainsi que la composition des fluides laitiers peuvent modifier le patron d'encrassement des membranes d'ultrafiltration et la formation de biofilms. La filtration du lactosérum à froid pourrait s'avérer une avenue prometteuse pour ralentir la formation des biofilms à long terme.

Un banc d'essai pilote a été utilisé pour simuler les conditions réelles en usines. La comparaison des performances des membranes de microfiltration spiralées et tubulaires à gradient de porosité pour séparer les caséines du lait montrent des résultats préliminaires intéressants. Des pressions globales plus faibles que celles utilisées dans la littérature ont permis d'obtenir une performance satisfaisante des membranes à gradient de porosité. Les différents procédés testés visent à accroître les gains d'efficacité énergétiques en usine et diminuer les coûts, notamment par le remplacement moins fréquent des membranes ainsi que la réduction des rejets.

DES PROFESSIONNELS POUR RELEVER LES DÉFIS DU SECTEUR LAITIER

Boursière du Programme de la Commission canadienne du lait en collaboration avec Novalait, M^{me} Josiane Garneau a participé dans le cadre de sa maîtrise, aux découvertes du système anti-phage CRISPR chez la bactérie lactique *Streptococcus thermophilus*, une des plus utilisées en fabrication fromagère. M^{me} Garneau est maintenant conseillère en salubrité des aliments et analyse de risque pour le secteur laitier à la direction de l'inspection des aliments du MAPAQ. Elle supporte le personnel inspecteur lors des analyses de risque et contribue aux lignes directrices et projets utiles au secteur laitier.



Julien Chamberland, Chaire de recherche en éco-efficacité des procédés de transformation du lait, Université Laval



Fonds de développement
de la transformation
alimentaire



Sophie Jacquement
Directrice

FDTA

Créé en 1996, le Fonds de développement de la transformation alimentaire (FDTA) est un OSBL qui a pour mission de contribuer au développement du secteur de la transformation alimentaire au Québec. Il est administré par le secteur; le CILQ est d'ailleurs un de ses membres fondateurs. Depuis sa création, il a géré cinq programmes d'aide financière et alloué plus de 42 millions de dollars pour la réalisation de 849 projets.

Le FDTA offre actuellement trois services :

- Mise en oeuvre de son propre programme d'aide financière FDTA 2014-2016;
- Aide technique pour le ciblage de programmes d'aide financière pertinents ainsi que la préparation et le suivi de demande;
- Impartition de processus d'appel d'offres, d'analyse de dossiers ou d'élaboration et gestion de programmes d'aide financière. Programme FDTA 2014-2016.

Le programme FDTA 2014-2016, doté d'une enveloppe de 2,2 millions de \$, s'adresse aux entreprises du secteur québécois de la transformation alimentaire ayant un chiffre d'affaires annuel de plus de 25 millions de \$ (50 millions de \$ pour le volet GFSI). Il se décline en 8 volets : « Analyse du cycle de vie », « Optimisation des emballages », « GFSI », « Planification stratégique et accompagnement », « Étude de marché, Plan marketing et accompagnement », « Technologies de l'information », « Projet stratégique et accompagnement » et « Associations et regroupements d'entreprises ».

2014-2015 : plus de 1 million de dollars accordé pour la réalisation de 57 projets

Depuis le lancement du programme en juillet 2014, le FDTA a accordé plus de 1 million de dollars pour la réalisation de 57 projets. Plus de la moitié de ces derniers concerne le programme « Technologies de l'information » qui permet aux entreprises d'analyser leurs processus d'affaires pour trouver et mettre en oeuvre une solution informatique visant à améliorer leur processus de gestion. Quatre entreprises de l'industrie laitière ont bénéficié du programme FDTA 2014-2016.

Décembre 2015 : lancement du nouveau volet « Projet stratégique et accompagnement »

Afin de répondre aux besoins des entreprises, le FDTA a lancé le nouveau volet « Projet stratégique et accompagnement ». Les projets admissibles doivent être nouveaux pour l'entreprise, répondre à un enjeu bien défini, déterminé lors d'une planification stratégique. Les projets peuvent porter, par exemple, sur une relocalisation des opérations; un agrandissement majeur de ses locaux; une acquisition; l'automatisation de processus; le développement d'une politique de RSE (responsabilité sociale des entreprises) et son intégration aux processus actuels; le développement d'une innovation (produit ou procédé...) ou encore le développement d'une nouvelle collaboration. L'aide financière disponible pour ce volet est de 40 000 \$ au total pour chaque projet déposé.

Un processus simple et rapide pour une réponse en 28 jours calendrier !

L'aide financière apportée par le FDTA permet aux entreprises de se faire accompagner par des experts pour la réalisation de leurs projets, d'améliorer le retour sur l'investissement de ces derniers et d'allouer plus de ressources à l'interne pour leur coordination. De plus, le processus de demande est simple et rapide; en effet, au 31 mars 2015, le délai de traitement moyen a été de 28 jours calendrier entre le dépôt d'une demande complète et l'annonce de la décision du conseil d'administration au requérant.

Au cours de l'année 2016, le FDTA fera réaliser une étude sur les besoins du secteur québécois de la transformation alimentaire au Québec. L'objectif de cette dernière est de déterminer les besoins des entreprises en termes d'aide financière pour la réalisation de leurs projets mais également en termes de livraison de programmes et d'accompagnement. La participation de tous est primordiale afin d'être en mesure de dresser un portrait réaliste de la situation. Cela permettra, par la suite, de mettre en oeuvre les démarches nécessaires pour répondre aux besoins exprimés.

Éco entreprises Québec



ÉCO ENTREPRISES QUÉBEC - ÉEQ

Depuis plus de dix ans, Éco Entreprises Québec (ÉEQ) contribue au succès de la collecte sélective au Québec. Organisme privé sans but lucratif, ÉEQ est agréé depuis 2005 par RECYC-QUÉBEC en vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement. L'organisme élabore le Tarif sur la base d'études rigoureuses et perçoit la contribution financière des entreprises qui mettent sur le marché des contenants, emballages et imprimés. Cette contribution est ensuite redistribuée pour compenser les services municipaux de collecte sélective au Québec. Le CILQ siège sur le comité associatif de ÉEQ.

OPTIMISER LES GESTES DES ENTREPRISES

En raison de l'analyse de nouvelles études, le Tarif 2015 n'a pas été élaboré dans l'année de référence. Les entreprises verseront donc leurs contributions de 2015 et de 2016 au cours des années 2016 et 2017. ÉEQ procède à plusieurs consultations auprès des entreprises membres afin de simplifier leur déclaration et, dans la mesure du possible, de l'harmoniser aux autres programmes.

ÉEQ travaille depuis plusieurs années à développer la chaîne de valeur et le modèle d'affaires de la collecte sélective québécoise, afin d'optimiser non seulement les actions des entreprises – notamment par le recours à l'écoconception des contenants, emballages et imprimés – mais aussi celles de tous les intervenants. En 2015, ÉEQ a regroupé 200 de ceux-ci lors de son forum *Matière à solutions*, en vue d'élaborer et de mettre en œuvre des stratégies gagnantes à cet effet.

RALLIER LES INTERVENANTS EN MODE SOLUTION

Cet exercice, et la volonté de synchroniser les efforts de tous en mode « solution », aura donné en 2015 des résultats très prometteurs dans l'établissement de solutions innovantes pour traiter 100 % du verre mis sur le marché au Québec, le verre ayant été identifié comme un enjeu important dans l'optimisation de la collecte sélective.

En novembre 2015, ÉEQ annonçait sa participation et sa contribution financière à une étude d'envergure, menée par l'École de technologie supérieure, pour intégrer le verre, sous différentes formes, dans les enrobages bituminés (asphalte) et la fondation des routes, un projet très prometteur.

Peu après, ÉEQ annonçait le lancement de son plan *Verre l'innovation*, dont les premières mesures à hauteur de 6,7 millions de dollars, visent à établir des projets permettant de traiter tout le verre sur le marché au Québec. Le principal volet de ce plan permettra de procéder, dès 2016, à des essais en centres de tri d'une technologie novatrice et performante de traitement du verre.

UNE VISION QUI SE TRADUIT EN ACTION

Avec ses partenaires de la collecte sélective québécoise, dont le CILQ, ÉEQ travaille à faire de celle-ci un exemple nord-américain de succès. Un succès dont les retombées favorisent chacun des piliers du développement durable : l'économie, la société et l'environnement.





Abdel Ould Baba Ali
Directeur



Conseil des industriels laitiers
du Québec
Rapport d'activités 2015

Centre d'expertise fromagère du Québec

Le Conseil d'administration du CILQ continue d'épauler le Centre d'expertise fromagère du Québec. Yolaine Villeneuve siège au conseil d'administration du CEFQ et assure une bonne collaboration entre les deux organismes.

Depuis sa création en 2011, le Centre d'expertise Fromagère du Québec travaille sans relâche au développement du secteur de la transformation fromagère et ce, afin d'assurer et faciliter une production fromagère de qualité, saine, durable et rentable, et facilitant le développement régional.

Le mandat du CEFQ se définit selon quatre axes distincts :

- Services conseils techniques;
- Appui technique à l'amélioration de la qualité;
- Formation, vulgarisation et transfert technologique;
- Recherche et développement – Innovation.

L'année 2015 a commencé avec l'ajout d'un nouveau conseiller technique, Olivier Laurin, détenteur d'une Licence professionnelle d'un an en Fromagerie Technologie Innovation et Qualité de l'ENILBio de Poligny, en collaboration avec l'ENIL de Mamirolle et l'Université de Lorraine. Le Centre compte donc maintenant deux techniciens fromagers, en plus du directeur, pour répondre aux besoins de sa clientèle. Cette clientèle est d'ailleurs au rendez-vous puisque le CEFQ compte 50 membres, dont 43 fromageries petites et moyennes.

Côté formation, le CEFQ a continué d'offrir des formations adaptées aux besoins de sa clientèle. Ainsi, en janvier, un groupe de 12 personnes se sont envolées pour la France afin de parfaire leurs connaissances fromagères à l'ENILBIO de Poligny. Louise Lefebvre, conseillère en technologie fromagère du CEFQ, a accompagné le groupe. Des formations ont également été organisées au Québec (ITA et CRDA de Saint-Hyacinthe) : LES FONDAMENTAUX DE LA TRANSFORMATION FROMAGÈRE un cours de deux jours offert par les techniciens du CEFQ, en mai et novembre, et les PÂTES PERSILLÉES par Cédric Albert,

formateur au Centre de formation professionnelle pour adulte (CFPPA) de l'ENILV d'Aurillac, suite à sa participation au jugement Caseus, en mai.

Côte administratif, le CEFQ continue son développement avec l'entrée en poste d'une nouvelles coordonnatrice, Lyne Goulet qui a pour mandat, notamment, de favoriser le rayonnement du CEFQ au sein du secteur fromager, le service à la clientèle étant au cœur de son travail.

Après ses cinq premières années d'implantation, le CEFQ doit franchir une deuxième étape, soit celle de la reconnaissance de l'industrie. Pour rendre cette affirmation concluante et réalisable, le financement du Centre doit maintenant refléter une meilleure représentativité des acteurs de l'industrie. Il entend donc s'ouvrir à de nouveaux partenariats et solliciter la collaboration des principales instances du secteur laitier.

CEFQ





Concours Sélection Caseus

Les lauréats du 17^e concours Sélection Caseus ont été couronnés le 15 septembre dernier, au Musée national des beaux-arts du Québec, en présence de nombreux partenaires du secteur. Au total, sur 197 mises en candidature, 23 fromages se sont illustrés parmi les 58 finalistes qui avaient été dévoilés en mai.

C'est le Ménéstrel, de la fromagerie Les Fromagiers de la Table Ronde (Laurentides), qui a remporté le prestigieux Caseus Or, symbole d'excellence en matière fromagère au Québec. Le Caseus Argent a été remis à la Fromagerie Bergeron pour son Louis Cyr, le Caseus Bronze à la fromagerie Nouvelle France pour son Zacharie Cloutier – 12 mois et le Caseus Longaevi à la Fromagerie La Station pour son Alfred Le Fermier – 18 mois.

On peut consulter la liste des gagnants des 25 catégories sur le site du Concours Sélection Caseus, au www.caseus.ca.

En participant au comité directeur et aviseur, le CILQ veille à protéger l'intérêt de ses membres mais aussi à assurer la crédibilité de Caseus et à assurer un bon taux de participation. Ainsi, à sa demande, des correctifs ont été apportés aux règlements généraux pour éviter la problématique entourant l'abolition de certaines classes par le jury d'évaluation, lors du jugement 2015.



Programme don de lait

Le secteur laitier québécois est un précurseur en matière de don de produits. Depuis 2003, les acteurs de la filière laitière participent au programme Don de lait. En vertu de ce programme, le lait donné par les producteurs est livré GRATUITEMENT aux usines participantes qui le transforment GRATUITEMENT pour le remettre à BANQUES ALIMENTAIRES QUÉBEC (BAQ), par le biais d'un point de chute régional et selon un calendrier convenu entre l'entreprise et la Banque récipiendaire. Le partage des produits fabriqués en vertu de ce programme est calculé sur une base provinciale, dans un but d'équité entre les régions.

Ainsi, au cours des dix dernières années, ce sont près de 9 millions de litres de lait qui ont été transformés et donnés, dont la moitié par les entreprises membres du CILQ, et ce, sur une base régulière.

En 2015, les 11 entreprises suivantes ont transformé et remis aux banques alimentaires du Québec 402 000 litres de lait, sous diverses formes :

| | |
|--------------------------|--------------------------------|
| Fromagerie Bergeron | Fromagerie P'tit Train du Nord |
| Fromagerie Boivin | Fromages La Chaudière |
| Fromagerie des Basques | Laiterie Chagnon |
| Fromagerie Marie Kadé | Laiterie De Coaticook |
| Fromagerie Perron | Saputo |
| Fromagerie P'tit Plaisir | |

Nous tenions à souligner leur engagement.

LES BANQUES ALIMENTAIRES DU QUÉBEC

Actualité > Nos actions > Programme de production dédiée de lait

Programme de production dédiée de lait

Lancé en 2003 par des partenaires du secteur laitier québécois qui se sont regroupés, le programme de dons dédiés de lait vient en aide aux différents organismes d'aide alimentaire. Le programme soutient cet engagement depuis sa création et offre, années après années, des produits de première qualité aux Québécois dans le besoin.

À la base d'une saine alimentation, le lait est primordial pour Les Banques alimentaires du Québec, car il est une des denrées les plus souvent utilisées par les bénéficiaires. Le programme de dons dédiés de lait et l'appui des producteurs laitiers du Québec sont d'une grande importance pour notre réseau et les gens qui en bénéficient tous les jours.

En plus de dix ans d'existence, le programme de dons dédiés de lait et de produits laitiers aura permis de distribuer tout près de 7,5 millions de litres aux personnes les plus démunies.

+ 7 734 179 litres
EN 12 ANS

LES GRANDES QUESTIONS DE 2016

Conseil des industriels laitiers du Québec | Rapport d'activités 2015

Négociations sur la modernisation du système laitier canadien

Ce dossier de négociations nationales occupera, encore cette année, un espace important dans nos priorités d'action, quel que soit le résultat final des négociations.

Bien qu'au moment d'écrire ces mots, les négociations soient très avancées, elles ne sont pas complètement terminées. Le Conseil devra poursuivre son implication en tant que membre du comité national de négociation, jusqu'à la conclusion d'une entente ou à l'arrêt des discussions. Le Conseil s'attend à ce que le cycle complet de négociation se poursuive encore jusqu'à l'automne prochain, incluant le processus de mise en œuvre de l'entente. Ces ententes sont complexes à négocier mais également complexes à mettre en application.

La conclusion d'une entente, le cas échéant, ne signifiera pas que les travaux seront terminés pour autant. Le Conseil devra alors s'impliquer dans la mise en œuvre de cette entente et dans les discussions sur les aspects plus techniques, nécessaires à la mise en application de l'entente et de son suivi. Ce genre d'exercice est normal, essentiel et consommateur de ressources.

Il est également fort probable que certains enjeux soulevés par les parties au moment de l'amorce des négociations soient confiés à des comités plus restreints pour accélérer le processus de négociation sur les enjeux jugés plus prioritaires à court terme. Le volet de l'allocation du lait et de l'exportation pourrait suivre cette voie, par exemple. Le cas échéant, le Conseil poursuivra son implication sur ces groupes afin de dégager des consensus qui respecteront ses positions.

D'un autre côté, dans l'éventualité de l'échec des discussions et, particulièrement dans un contexte où les PLO et la CCPAO vont de l'avant dans la mise en œuvre de leur propre stratégie sur les ingrédients laitiers, le Conseil devra s'atteler à négocier avec les PLQ un environnement aussi compétitif que celui qui sera mis en œuvre en Ontario. Une telle situation est préoccupante parce qu'elle met à risque la compétitivité du secteur de la transformation québécoise, tant et aussi longtemps qu'il n'y aura pas une conclusion satisfaisante des négociations avec les PLQ. Ce scénario est doublement préoccupant parce qu'il est

extrêmement difficile de cerner les conséquences qu'il impliquera sur le Plan National et les ententes régionales. Les PLO assurent toutefois que leur priorité demeure l'atteinte d'une entente dans le cadre des négociations nationales.

À l'heure d'écrire ces lignes, le Conseil demeure toutefois convaincu de la possibilité que les producteurs et les transformateurs laitiers s'entendent dans le cadre des négociations sur la modernisation du système laitier canadien. Des progrès plus que substantiels ont été réalisés sur l'ensemble des enjeux, particulièrement au cours de la rencontre du 4 mars, ce qui inspire un élan de positivisme.

Les discussions ont jusqu'ici porté essentiellement sur la création d'un environnement compétitif et la mise en œuvre d'un contexte favorable aux investissements dans la transformation d'ingrédients.

Commerce international : AECG, PTP et Entente de Nairobi

Le dossier sur le commerce international s'est complexifié cette année avec la conclusion de deux nouvelles ententes qui affecteront le secteur laitier canadien et sa gestion de l'offre : En octobre 2015, le gouvernement canadien annonçait la conclusion des négociations sur le Partenariat Trans Pacifique (PTP) alors que le 22 décembre, l'industrie apprenait que la conférence ministérielle de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) avait convenu une entente à Nairobi sur l'élimination complète des subsides à l'exportation d'ici 2020.



L'Entente de Nairobi sonne le glas des exportations canadiennes de classe 5d, principal véhicule pour exporter les surplus de lait canadiens. Le secteur devra rapidement trouver une solution puisque cette entente commencera à s'appliquer dès cette année et que notre capacité d'exportation sera réduite d'année en année, au cours des cinq prochaines années. Le gouvernement canadien discute actuellement avec ses partenaires des modalités d'implantation de cette entente.

Les négociations nationales actuellement en cours se penchent sur la façon de disposer des surplus structurels et pourraient, advenant leur conclusion, offrir une solution de long terme. L'abaissement des prix du prix de soutien de la poudre de lait écrémé (PLÉ) par la Commission canadienne du lait (CCL) se veut une réponse partielle à cet enjeu. En baissant les prix de la PLÉ, la CCL se donne la possibilité d'exporter plus de PLÉ avec le même niveau de subside. Toutefois, cette solution ne peut qu'être temporaire et l'industrie doit se doter d'une approche plus complète et fonctionnelle.

Cet enjeu sera à l'ordre du jour des travaux de l'industrie en 2016 et, de facto, de celui du Conseil.

Relativement à l'Accord économique et commercial global (AECG) entre le Canada et l'Union Européenne, nous sommes malheureusement à peu près au même point qu'à pareille date, l'année dernière. Nous sommes toujours en attente des programmes finaux de soutien à l'industrie, promis par le gouvernement conservateur et du démarrage de la consultation sur l'allocation des nouveaux contingents tarifaires qui découleront de la mise en application de cette entente. L'élément nouveau dans le portrait est la conclusion de l'Entente sur le PTP.

Nous savons aujourd'hui que les mesures de soutien qui seront élaborées couvriront les conséquences de ces deux Ententes sur le secteur laitier canadien. Le gouvernement conservateur a annoncé, avant le déclenchement des élections, quatre nouveaux programmes¹ pour aider les producteurs et les transformateurs de l'industrie du lait, de la volaille et des œufs tout au long de la mise en œuvre de l'accord du PTP et de l'AECG. Une enveloppe de 4,4 milliards avait été réservée pour financer ces programmes (3,9 G\$ pour le secteur de la production et 465 M\$ pour le secteur de la transformation). À moment d'écrire ces lignes, ces programmes sont toujours en processus d'évaluation par le nouveau gouvernement.

Les deux programmes annoncés par le gouvernement pour soutenir le secteur de la transformation sont, jusqu'ici, très axés sur le soutien à l'investissement (équipement et installation), le développement de nouveaux produits, le développement de partenariat en recherche et la promotion des produits canadiens. Le Conseil supporte ses champs d'action et l'a signifié aux responsables d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC).

¹ Le programme de garantie du revenu (2,4G\$) et le programme de garantie de la valeur des quotas (1,5G\$). Ces programmes sont destinés à soutenir la production. Le programme de modernisation de la transformation (450M\$) et le programme initiative de développement des marchés (15M\$). Ces deux derniers programmes sont destinés au secteur de la transformation.



Le Conseil a d'ailleurs rencontré des responsables d'AAC Canada en janvier dernier pour discuter du contenu de ces programmes. Il souhaiterait que ces programmes élargissent leurs horizons et couvrent le support à la mise en place d'initiatives structurantes vouées à l'amélioration des connaissances en transformation laitière et au transfert technologique, tel le Centre d'expertise fromagère du Québec (CEFQ) et Novalait. Ces deux organismes auront un rôle majeur à jouer pour permettre à l'industrie et à ses produits de se démarquer et d'être compétitifs sur le marché. L'investissement en capital est certes important mais l'investissement dans la connaissance et le savoir-faire sont tout aussi importants pour assurer le développement et la pérennité d'une industrie forte et compétitive.

Le Conseil milite également pour que les programmes qui seront éventuellement mis en place supportent les initiatives des entreprises pour se distinguer ou celles qui souhaitent se doter de plan stratégique pour faire face au futur environnement de marché.

Bref, le Conseil continue d'être actif et à promouvoir ses 12 recommandations de soutien au secteur de la transformation laitière. Il poursuivra ses efforts de représentation au cours de 2016, afin de contribuer au développement de programmes qui répondent aux besoins de ses membres.

Au niveau de la consultation sur l'allocation des contingents tarifaires, aucune annonce n'a encore été lancée quant à son démarrage. Nous anticipons toutefois qu'elle devrait se tenir

ACCORD ÉCONOMIQUE ET COMMERCIAL GLOBAL ENTRE LE CANADA ET L'UNION EUROPÉENNE



sous peu puisque le processus de signature des ententes progresse. Je vous rappelle que la mise en œuvre de l'AECG est prévue pour janvier 2017. Le Conseil suit de près l'évolution de la situation et compte être actif pour promouvoir les demandes de ses membres sur cet enjeu jugé crucial par ses derniers. Pour en savoir davantage sur l'objectif et les enjeux anticipés par le Conseil et le plan d'action du Conseil, nous vous invitons à relire le chapitre du rapport d'annuel du Conseil de 2014.

Déréglementation des formats de contenants de produits laitiers

Un autre enjeu qui touchera le secteur de la transformation laitière québécoise en 2016 est une possible déréglementation des formats des produits laitiers. Ce dossier touchera particulièrement les laiteries où tous les formats, ou presque, sont encadrés par cette réglementation.

Le MAPAQ nous a annoncé, le 26 janvier dernier, qu'il étudiait la possibilité de déréglementer les formats des produits laitiers. Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la politique gouvernementale sur l'allègement réglementaire et administratif et vise à s'assurer que les coûts pour les entreprises liés à l'adoption de normes de nature législative ou réglementaire sont réduits à l'essentiel requis.

Dans ce contexte, le Règlement sur les aliments, issu de la Loi sur les produits alimentaires (RLRQ, chapitre P-29), prévoit les formats de contenants pour le beurre, la crème, la crème sure ainsi que les produits laitiers à l'état liquide (lait de consommation, yogourt à boire, kéfir, etc.). Puisque les formats de

contenants comportent non seulement des enjeux de nature commerciale, mais également technologique, le MAPAQ a décidé de consulter ses partenaires de l'industrie relativement à une éventuelle déréglementation, complète ou partielle, de ces formats de contenants.

Le CILQ a avisé le Ministère de son intérêt à participer à cette consultation mais lui a toutefois mentionné qu'il devait au préalable consulter ses membres, notamment les laiteries, avant de transmettre au Ministère son point de vue sur une éventuelle déréglementation des formats.

Le Conseil devra soumettre ses commentaires au plus tard le 22 avril prochain. Le Conseil organisera et procédera en mars et avril à un exercice de consultation. Les membres seront donc appelés sous peu à y participer.

Réglementation sur le prix du lait à la consommation

Un autre sujet qui touchera les laiteries en 2016 est la suite à donner à la décision de la Régie des marchés agricoles et alimentaires de juin dernier. Les deux principaux points à traiter en 2016 sont :

- Le dépôt d'une étude sur le coût de fabrication et de mise en marché d'un litre de lait de consommation pour l'exercice d'ajustement des prix, demandé par la Régie pour le 15 novembre 2016, et
- La décision de la Régie de modifier la définition du lait à valeur ajoutée du règlement, en excluant de cette catégorie les laits ultra filtrés, multi centrifugés et mis en contenant avec bouchon (contenants de plastique et de carton).

La Régie a accepté de tenir une séance publique le 28 avril prochain, pour entendre les parties sur ce dernier sujet. Les laiteries s'opposent avec véhémence à ce changement de définition, compte tenu des impacts majeurs qu'il aura, particulièrement, sur les laiteries régionales.

Comités du CILQ

Le succès d'une association dépend de l'implication de ses membres. Nous tenons à souligner l'implication des personnes suivantes :

Comité de mise en nomination (CA)

Carole Thibault – Danone
Alain Chalifoux – Laiterie Chalifoux
Luc Boivin – Fromagerie Boivin

Comité de sélection « Prix Donat Roy »

Dave Grange – président du CILQ
Alain Chalifoux – administrateur du CILQ
Michel Bonnet – ancien président du CILQ
Jacques Goulet – chercheur retraité du STELA,
impliqué dans l'industrie
Charles Langlois – CILQ
Yolaine Villeneuve – CILQ

Comité directeur des membres associés (Congrès, golf, etc.)

Jani Beauchamp – OmniChem
Éric Chatigny – Écolab
Sophie Desnoyers – PC Bérubé, Avocats
Dany Ethier – SANI MARC
Luc Milette – Scholle Canada
Rick Richardson – Plastiques Silgan Canada
Cinthia Rivard – EBR
Charles Langlois – CILQ
Yolaine Villeneuve – CILQ

Conseil d'administration – CILQ-Recherche

Carole Thibault, présidente – Danone
Patrick Chaput, vice-président – Fromages Chaput
Jean Provencher, trésorier – Laiterie Provencher
Dave Grange, secrétaire – Smucker Food Canada
Sandra Daigle, administratrice – Yoplait Liberté
Charles Langlois, DG – CILQ

Comité des laiteries

Alain Chalifoux – Laiterie Chalifoux
Denis Chagnon – Laiterie Chagnon
Normand Duperré – Laiterie de la Baie
Georges Emond – Laiterie de l'Outaouais
Anita Jarjour – Parmalat Canada
Michel André Longpré – Parmalat Canada
Daniel Papineau – Saputo Produits laitiers Canada
Julie Paquin – Saputo Produits laitiers Canada
Paul Pomerleau – Nutrinor
Louis Roy – Laiterie Royale
Gilles Turgeon – Laiterie des Trois Vallées
Charles Langlois – CILQ

Le CILQ remercie

Le Conseil bénéficie de l'appui de plusieurs membres et organismes lors de la tenue d'événements spéciaux. Nous désirons souligner leur participation à titre de commanditaires et les remercier.

GOLF

COMMANDITES

CIMCO Réfrigération
Continental Ingrédients Canada
D.Tyers International
EBR
Écolab Agro-Alimentaire et Breuvages
Élopak Canada
Falco Technologies
Financement Agricole Canada
Industries d'acier inoxydable
Kraft Canada
Les Producteurs de lait du Québec
Plastiques Silgan Canada
QUADRA
Qualtech
Sani-Marc
Saputo Produits laitiers du Canada
Sogenix
Tetra Pak
Transport Petit

FOURNISSEURS

Danone
Fromagerie Bergeron
Fromagerie Blackburn
Fromagerie Champêtre
Fromagerie l'Ancêtre
Fromagerie Perron
Laiterie Chalifoux et les Fromages Riviera
Parmalat Canada
Nutrinor Coopérative
Saputo Produits laitiers du Canada
Yoplait Liberté Canada

CONGRÈS

FOURNISSEURS

Danone
Fromagerie Bergeron
Fromagerie Champêtre
Fromagerie l'Ancêtre
Fromagerie Perron
Fromages La Chaudière
Laiterie Chalifoux & Les Fromages Riviera
Nutrinor
Parmalat Canada
Saputo Produits laitiers du Canada
Yoplait Liberté Canada

COMMANDITAIRES

CIMCO Réfrigération
Continental Ingrédients Canada
EBR
Écolab Agro-Alimentaire et Breuvages
Élopak Canada
Financement Agricole Canada
Nutrinor Coopérative
Les producteurs de lait du Québec
Parmalat Canada
Paul-Claude Bérubé, Avocats
Plastiques Silgan Canada
Saputo Produits laitiers du Canada
Sani-Marc
Transport Petit